## AUSTONE TIRES

# CATALOGUE N°5 GAMME TOURISME - 4X4 - UTILITAIRE HIVER JUILLET 2023







## LA SOCIÉTÉ DPI...



Avec plus de 45 ans d'expérience, DOUMERC PNEUS INTERNATIONAL se positionne comme un leader de la distribution multi-produits (TC4 / Industriel) en France.

Basée dans le Sud de la France sur un axe stratégique NORD – SUD – EST – OUEST à Montauban, la société DPI opère sur le marché national et international depuis plus de 45 ans.

DPI: choix, réactivité, compétitivité, qualité et disponibilité

#### Une offre...

- ▶ Multi-produits: TC4 Eté / Hiver, Poids Lourd, Industriel, Agraire, Génie civil.
- ► Multi-marques:

**Partenaires** 











Exclusives











## Des moyens...



- ▶ Deux plateformes logistiques de 10 000 m², soit 20 000 m² de surface couverte sur un site de plus de 75 000 m².
- ► En moyenne, 250 000 pneus TC4 / 30 000 pneus Industriels stockés à l'année.
- ▶ Livraison à l'unité, 2 pneus ou plus, palette filmée ou camion complet en 12 à 48h partout en France.







## ... À VOTRE SERVICE!

#### Une équipe commerciale terrain...



Secteur Nord Rodolphe AUDOUARD - 06 29 65 33 53

Secteur Nord-Est Loïc JEANNERET - 07 85 53 48 74

Secteur Centre-Est Dylan RODRIGUES - 06 07 08 61 90

Secteur Sud-Est Pascal SOULES-BRANDIER - 06 23 38 19 20

Secteur Sud-Ouest Sréphane KOSTEK - 06 85 57 16 25

Secteur Nord-Ouest Christophe GRIMAL - 06 43 82 01 49

**Responsable Grands Comptes** Karl VACHÉ - 06 84 43 86 52

### Les plus...



▶ Chantal et Christopher sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) au 0820 825 177, pour tout renseignement commercial ou technique.



▶ Passez vos commandes en ligne 24h/24h et 7j/7j sur notre site Internet www.doumercpneus.net, et suivez vos livraisons en ligne.



▶ En tant que membre actif de l'AFIP (Association Française des Importateurs de Pneumatiques), DPI intègre systématiquement le coût de recyclage des pneumatiques usagés.

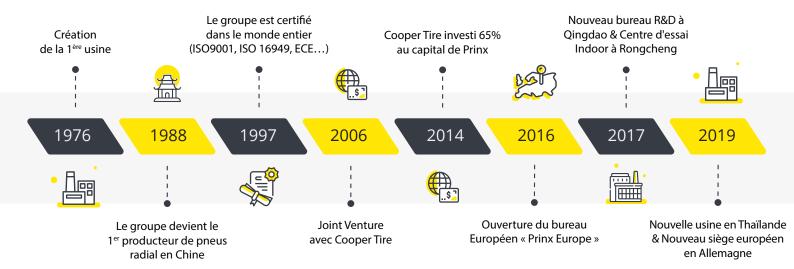




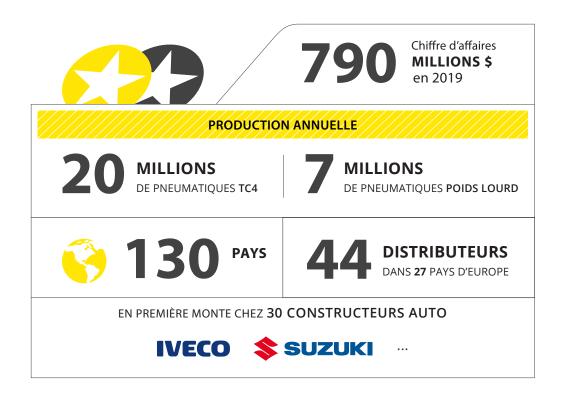


#### **PRÉSENTATION**

## « Une marque du groupe Prinx en collaboration avec Cooper Tires, 31ème manufacturier mondial, depuis plus de 40 ans dans l'industrie pneumatique. »



Depuis Juin 2020, les pneumatiques Austone sont GARANTIS À VIE contre tout défaut manufacturier.











#### **TOURISME**

	Dimension	Indice	Code produit	Profil		<b>1</b>	<b>(()</b>	dB	QR Code
	Série 80								
13	145/80 R 13	75 T	3009024093	SP902	D	D	В	71	463072
	155/80 R 13	79 T	3015024093	SP902	D	D	В	71	463090
	Série 70								
13	155/70 R 13	75 T	3209024093	SP902	D	D	В	71	464337
	165/70 R 13	79 T	3214024093	SP902	D	D	В	71	464351
	175/70 R 13 XL	86 T	3220024093	SP902	D	D	В	69	464514
14	165/70 R 14 XL	85 T	3217024090	SP901	D	D	В	71	464403
	175/70 R 14 XL	88 T	3222024090	SP901	D	D	В	71	464532
	185/70 R 14	88 T	3226024090	SP901	D	D	В	71	464539
	Série 65								
14	155/65 R 14	75 T	3304024090	SP901	D	D	В	71	466178
	165/65 R 14	79 T	3308024090	SP901	D	D	В	71	466248
	175/65 R 14 XL	86 T	3313024090	SP901	D	D	В	71	466450
	185/65 R 14	86 T	3316024090	SP901	D	D	В	71	467702
15	175/65 R 15 XL	88 T	3315024090	SP901	D	D	В	71	467675
	185/65 R 15	88 H	3318026090	SP901	D	D	В	71	467742
	195/65 R 15	91 H	3325026090	SP901	D	D	В	72	467762
	205/65 R 15	94 T	3329024090	SP901	D	D	В	72	467783
	215/65 R 15 XL	100 H	3334020690	SP901	D	С	В	72	694840
	Série 60								
14	165/60 R 14	75 T	3406024090	SP901	D	D	В	71	470161
	185/60 R 14 XL	86 H	3414026090	SP901	D	D	В	71	470393
15	185/60 R 15 XL	88 T	3416024090	SP901	D	D	В	71	470739
	195/60 R 15	88 H	3420026090	SP901	D	D	В	72	473933
16	195/60 R 16	89 H	3421026090	SP901	D	D	В	72	474167
	205/60 R 16	92 H	3426026090	SP901	D	D	В	72	474328
	205/60 R 16 XL	96 H	3427026090	SP901	D	D	В	72	474405
	215/60 R 16 XL	99 H	3432026090	SP901	D	С	В	72	474579



Fificacité en carburant (de A à G)



- Adhérence sur sol mouillé (de A à G)

• Classe du bruit de roulement externe (de 1 à 3)



dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

<sup>\*</sup> Jusqu'à épuisement des stocks





## **TOURISME**

	Dimension	Indice	Code produit	Profil			<b>((v)</b>	dB	QR Code
	Série 55								
14	185/55 R 14	80 H	3508020690	SP901	D	D	В	71	476671
15	175/55 R 15	77 T	3505024090	SP901	D	D	В	71	476591
	185/55 R 15 XL	86 H	3510026090	SP901	D	D	В	71	476885
	195/55 R 15	85 H	3515026090	SP901	D	D	В	72	477018
16	195/55 R 16	87 H	3517026090	SP901	D	D	В	72	482280
	205/55 R 16	91 H	3521026090	SP901	D	D	В	72	482800
	205/55 R 16 XL	94 H	3522026090	SP901	D	D	В	72	483689
	215/55 R 16 XL	97 H	3528026090	SP901	D	С	В	72	483901
	225/55 R 16 XL	99 V	3537027090	SP901	D	С	В	72	487976
17	205/55 R 17 XL	95 H	3524026090	SP901	D	D	В	72	483789
	215/55 R 17 XL	98 V	3530026090	SP901	D	С	В	72	484051
	225/55 R 17 XL	101 V	3539027090	SP901	D	С	В	72	488017
	Série 50								
15	195/50 R 15	82 H	3611026090	SP901	D	D	В	72	488145
16	195/50 R 16 XL	88 V	3614020790	SP901	D	D	В	72	488190
	205/50 R 16 XL	91 V	3620020790	SP901	D	D	В	72	488229
17	205/50 R 17 XL	93 V	3622027090	SP901	D	D	В	72	488303
	215/50 R 17	91 H	3626026090	SP901	D	С	В	72	488336
	225/50 R 17 XL	98 V	3634027090	SP901	D	С	В	72	488356
18	215/50 R 18	92 W	3628020890	SP901	D	С	В	72	695093
	225/50 R 18 XL	99 V	3636020790	SP901	D	С	В	72	488373



Fificacité en carburant (de A à G)



- Adhérence sur sol mouillé (de A à G)

Nouveau

(de 1 à 3) - Classe du bruit de roulement externe

dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

Jusqu'à épuisement des stocks







## **TOURISME**

	Dimension	Indice	Code produit	Profil		Ţ,	<b>(</b> (1-1)	dB	QR Code
	Série 45								
16	195/45 R 16 XL	84 H	3709026090	SP901	D	D	В	72	488510
	205/45 R 16 XL	87 V	3715020790	SP901	D	D	В	72	488533
17	205/45 R 17 XL	88 V	3717027090	SP901	D	D	В	72	488546
	215/45 R 17 XL	91 V	3723027090	SP901	D	С	В	72	488974
	225/45 R 17 XL	94 V	3732027090	SP901	D	С	В	72	489230
	235/45 R 17 XL	97 V	3740027090	SP901	D	С	Α	69	489314
18	225/45 R 18 XL	95 W	3734020890	SP901	D	С	В	72	489270
	235/45 R 18 XL	98 V	3742020790	SP901	D	С	В	72	489362
	245/45 R 18 XL	100 V	3752027090	SP901	D	С	Α	69	489560
	255/45 R 18 XL	103 W	3761020890	SP901	D	С	В	73	695113
19	235/45 R 19 XL	99 V	3744020790	SP901	D	С	В	72	695107
	245/45 R 19 XL	102 W	3754020890	SP901	D	С	В	72	695110
	255/45 R 19 XL	104 V	3763027090	SP901	D	С	В	73	489621
	Série 40								
17	205/40 R 17 XL	84 V	3811020790	SP901	D	Е	В	72	578128
	225/40 R 18 XL	92 V	3828027090	SP901	D	С	В	72	489988
18	235/40 R 18 XL	95 V	3834020790	SP901	D	С	В	72	490037
	245/40 R 18 XL	97 V	3840027090	SP901	D	С	В	72	490125
	255/40 R 18 XL	99 H	3849026090	SP901	D	С	В	73	490279
19	245/40 R 19 XL	98 W	3842020890	SP901	D	С	В	72	490198
	255/40 R 19 XL	100 W	3851020890	SP901	D	С	В	73	695119
	Série 35								
19	225/35 R 19 XL	88 W	3913020890	SP901	D	D	В	72	490489
	235/35 R 19 XL	91 W	3919020890	SP901	D	D	В	72	490516
	255/35 R 19 XL	96 V	3936020690	SP901	D	С	В	73	695126





Nouveau

<sup>ि -</sup> Classe du bruit de roulement externe (de 1 à 3)

dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

<sup>\*</sup> Jusqu'à épuisement des stocks

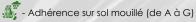




#### SUV/4x4

	Dimension	Indice	Code produit	Profil		<b>1</b>	<b>((·•</b> )	dB	QR Code
	Série 70								
16	215/70 R 16	100 T	3242024090	SP901	D	С	В	72	464578
	225/70 R 16	103 H	3247026090	SP901	D	С	В	72	464598
	235/70 R 16	106 T	3253024090	SP901	D	С	Α	69	464791
	245/70 R 16	107 T	3258024090	SP901	D	С	В	69	464799
	265/70 R 16	112 T	3267024090	SP901	D	С	В	73	464862
	Série 65								
16	215/65 R 16	98 H	3335026090	SP901	D	С	В	72	468070
17	215/65 R 17	99 H	3337020690	SP901	D	С	В	72	694852
	225/65 R 17	102 H	3341026090	SP901	D	С	В	72	468412
	235/65 R 17 XL	108 V	3346027090	SP901	D	С	Α	69	469980
	245/65 R 17 XL	111 H	3350026090	SP901	D	С	Α	69	470026
	265/65 R 17 XL	116 H	3361026090	SP901	D	С	В	73	470103
	Série 60								
16	235/60 R 16	100 H	3442026090	SP901	D	С	Α	69	476003
17	215/60 R 17	96 H	3433026090	SP901	D	С	В	72	474669
	225/60 R 17	99 H	3438026090	SP901	D	С	В	72	475758
	235/60 R 17	102 V	3444027090	SP901	D	С	Α	69	476168
18	225/60 R 18	100 H	3439026090	SP901	D	С	В	72	475908
	235/60 R 18 XL	107 V	3447027090	SP901	D	С	Α	69	476246





dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

\* Jusqu'à épuisement des stocks



Nouveau





#### SUV/4x4

	Dimension	Indice	Code produit	Profil	ij	T.	<b>(</b> (••)	dB	QR Code
	Série 55								
17	235/55 R 17 XL	103 V	3544027090	SP901	D	С	Α	69	488032
18	215/55 R 18	95 H	3531026090	SP901	D	С	В	72	484104
	225/55 R 18 XL	102 V	3570027090	SP901	D	С	В	72	488062
	235/55 R 18 XL	104 V	3546027090	SP901	D	С	Α	69	488038
	255/55 R 18 XL	109 V	3557027090	SP901	D	С	В	73	488050
19	225/55 R 19 XL	103 V	3575020790	SP901	D	С	В	72	695090
	235/55 R 19 XL	105 V	3548026090	SP901	D	С	Α	69	488043
	255/55 R 19 XL	111 V	3559020790	SP901	D	С	В	73	488055
	Série 50								
18	235/50 R 18 XL	101 V	3641027090	SP901	D	С	Α	69	488402
19	235/50 R 19 XL	103 V	3691027090	SP901	D	С	Α	69	488466
	255/50 R 19 XL	107 V	3654027090	SP901	D	С	В	73	488446
	Série 45								
20	275/45 R 20 XL	110 W	3778020890	SP901	D	С	В	73	489645
	Série 40								
20	275/40 R 20 XL	106 W	3883020890	SP901	D	С	В	73	490421
	Série 35								
21	295/35 R 21 XL	107 V	3973027090	SP901	D	С	В	73	493489



- Efficacité en carburant (de A à G)



- Adhérence sur sol mouillé (de A à G)

Nouveau

(de 1 à 3) - Classe du bruit de roulement externe (de 1 à 3)

dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

\* Jusqu'à épuisement des stocks









#### **UTILITAIRE**

	Dimension	Indice	Code produit	Profil		<b>1</b>	<b>(</b> 10)	dB	QR Code
	Série Améric	aine							
13	155 R 13 C	90/88 Q	9155020093	SP902	D	С	В	73	493700
14	175 R 14 C	99/98 Q	9175020093	SP902	D	С	В	73	493787
	185 R 14 C	102/100 Q	9185021093	SP902	D	С	В	73	493944
	195 R 14 C	106/104 Q	9195020093	SP902	D	С	В	73	507415
	Série 75								
16	185/75 R 16 C	104/102 R	9185022093	SP902	D	С	В	73	493956
	195/75 R 16 C	107/105 R	9195022093	SP902	D	С	В	73	507419
	205/75 R 16 C	110/108 Q	9205021093	SP902	D	С	В	73	507492
	215/75 R 16 C	116/114 N	9215020093	SP902	D	С	В	73	507690
	225/75 R 16 C	121/120 R	9225020093	SP902	D	С	Α	70	509237
	Série 70								
14	175/70 R 14 C	95/93 Q	9175021093	SP902	D	С	В	73	493797
15	195/70 R 15 C	104/102 Q	9195021093	SP902	D	С	В	73	507418
	205/70 R 15 C	106/104 R	9205022093	SP902	D	С	В	73	507501
	215/70 R 15 C	109/107 R	9215023093	SP902	D	С	В	73	507722
	225/70 R 15 C	112/110 Q	9225021093	SP902	D	С	Α	70	509252
	Série 65								
15	205/65 R 15 C	102/100 T	9205023093	SP902	D	С	В	73	507509
	215/65 R 15 C	104/102 T	9215020593	SP902	D	С	В	73	696046
16	195/65 R 16 C	104/102 T	9195024093	SP902	D	С	В	73	507424
	205/65 R 16 C	107/105 T	9205024093	SP902	D	С	В	73	507522
	215/65 R 16 C	109/107 R	9215024093	SP902	D	С	Α	70	509111
	225/65 R 16 C	112/110 R	9225022093	SP902	D	С	Α	70	509256
	235/65 R 16 C	115/113 R	9235022093	SP902	D	С	Α	70	509309
	Série 60								
16	195/60 R 16 C	99/97 T	9195023093	SP902	D	С	В	73	507421
	215/60 R 16 C	103/101 T	9215025093	SP902	D	С	В	73	509117
17	215/60 R 17 C	109/107 T	9215020493	SP902	D	С	В	73	696041
	Série 55								
17	225/55 R 17 C	109/107 H	9225020693	SP902	D	С	В	73	696073



- Efficacité en carburant (de A à G)



- Adhérence sur sol mouillé (de A à G)

Nouveau

(de 1 à 3) - Classe du bruit de roulement externe

dB - Valeur mesurée du bruit de roulement externe (en décibel)

\* Jusqu'à épuisement des stocks









Société :







**MEMBRE DE L'AFIP** 

Fait confiance à FRP pour la collecte et le recyclage des pneus usagés.

Demande de recyclage par fax :

05 63 02 12 96

### FRANCE RECYCLAGE - DEMANDE D'INTERVENTION

>> A retourner par fax au 05 63 02 12 96 < <

Heures d'ouverture :								
Je souhaite que le GIE «France Recyclage Pneumatiques» intervienne auprès de mon établissement afin d'effectuer un ramassage de pneumatiques usagés. Dès réception de cette télécopie, la société «France Recyclage Pneumatiques», au travers de ses opérateurs de collecte, interviendra dans un délai de 10 jours ouvrés.								
Type de pneumatiques  Conditionnement (1)  Nombre ou volume (unité : pièce/m³)								
Scooter								
V.L.								
P.L.								
Agraires								

(1) Précisez ici le mode de conditionnement : benne, palette (nombre de palettes), vrac.

Le retrait de pneumatiques usagés est limité aux quantités achetées auprès de DPI dans les catégories V.L, P.L, Agraire et Génie Civil correspondantes.

#### Conditions d'application de la gratuité de cette prestation

Le DETENTEUR s'engage à stocker les pneumatiques dans une zone accessible, à proximité de la zone de chargement.
Les lots doivent respecter le nombre minimum de pneumatiques égale à 100 pneus V.L. et/ou 15 pneus P.L. et/ou 5 AGRI GC1.
Les pneumatiques devront être exempts de tous corps étranger tels que : huile, gravas, métal... et ne devront présenter aucune radioactivité.

Les pneumatiques aevront etre exempts ae tous corps etranger teis que : nuile, gravas, metal... et ne devront presenter ducune radioactivité. En cas d'un lot de pneumatiques souillés (terre, gravas,...) ou contenant plus de 5% d'eau, LE COLLECTEUR aura la possibilité de facturer au DETENTEUR un forfait de nettoyage de 50,00 € H.T./tonne.

Pour des quantités inférieures ou en cas de pollution d'un lot de pneumatiques, LE COLLECTEUR aura la possibilité de ne pas collecter le lot de pneumatiques. Dans ce cas, un forfait de déplacement de 150,00 € H.T. sera facturé au DETENTEUR.

CACHET COMMERCIAL:

**Génie Civil** 

**Autre** (préciser la taille et le poids)

DATE:

SIGNATURE:





Pour retrouver l'ensemble de nos barèmes de facturation, catalogues et liens utiles, rendez-vous vite sur doumercpneus.net/telechargements

#### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Vous trouverez dans le présent document les conditions générales qui s'appliquent aux ventes de notre société à l'exclusion de tout autre document, sauf accord exprès des Parties. Toute commande ou tout achat effectué par le Client implique son adhésion entière et sans réserve aux présentes.

Article 1: Définitions

«Client»: désigne toute personne physique ou morale effectuant une commande ou un achat auprès de notre société.

«Contrat»: désigne le Bon de Commande et/ou le Bon de Livraison et/ou la facture et les présentes Conditions Générales de Vertes.

«Produits et Services» désignent, ensemble ou séparément, les biens et prestations proposés par notre société.

Article 2: Objet - Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels notre société fournit au Client ses Produits et Services.

Article 2: Description des Produits et Services.

Article 3: Description des Produits et Services - Les Produits et Services proposés par notre société sont ceux figurant au Catalogue au jour de la signature du Contrat. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que la remise de catalogues, notices, imprimés publicitaires, tarifs ainsi que toute proposition ou indication de prix formulées verbalement n'engage pas notre société.

vertraienteur n'engage pas notre societe. Article 4: Prise d'effet du Contrat - Le Contrat entre en vigueur à compter de la date de signature du Bon de Commande ou du Bon de Livraison ou, à défaut de l'un de ces documents, de la date d'émission de la facture établie

#### Article 5 : Conditions financières

- 5.1.1.1 les tarifs des Produits et Services de notre société sont établis conformément à la législation et à la réglementation 5.1.1 : Les tarils des Produits et Services de note societé sont établies aux prix hors taxes en vigueur, le jour de la livraison, majorées des droits et taxes au taux en vigueur.
  5.1.2 : Les modifications des tarifs sont applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution, sauf distance de la livraison.
- dispositions particulières contraires.
- 5.1.3 : Le franco de port est soumis à un <mark>montant minimum indiqué sur c</mark>haque tarif.
- 5.2 : Modalités de paiement

- 5.2 : Modalités de paiement
  5.2.1 : Les factures sont payables conformément aux conditions qui y sont stipulées. Le client déclare être parfaitement informé et accepte qu'aucun escompte, remise ou autre déduction n'est accordée.
  5.2.2 : Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que le paiement comptant ou la fourniture d'une garantie de paiement peuvent être exigé, à tout instant, par notre société.
  5.2.3 : Le Client s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre notre société, pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie. Les avoirs ne sont établis qu'à réception des produits, et ne peuvent, dans tous les cas, donner lieu à une déduction que sur le mois de facturation en cours et à la date d'échéance prévue. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que les frais de paiement contre remboursement sont à sa charge.
  5.3 : Défaut de paiement, le défaut de paiement par le Client des factures afférentes au Contrat aux dates d'échéances entraînera, de plein droit :
   la facturation d'un intérêt de retard représentant 1,5 fois le taux d'intérêt légal au jour de la livraison ;
   la déchéance de tous les termes de créances dues et leur exigibilité immédiate quel que soit le mode de règlement prévu ;

- la suspension de plein droit de toutes les livraisons en cours et à venir après mise en demeure, adressée par lettre
- La suspension de piem droit de toutes les livraisons en cours et a venir après mise en demeure, adressee par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse pendant un délai de huit jours.

   Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Selon le 12 me alinéa de l'article L441-6 du code du commerce, en cas de retard de paiement, le créancier est en droit d'obtenir de son débiteur le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant forfaitaire de 40€.

  L'article L441-6 précise que lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier pourra demander une indemnisation complémentaire sur justification.
- 5.4 : Ouverture de compte, L'ouverture de compte est soumise à l'accord préalable de notre société, les livraisons atiquement en contre remboursement.

- anterieures se taisant automatiquement en contre remoursement.

  ARTICLE 6 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE
  6.1 : Le client déclare être parfaitement informé et accepte que la propriété sur les produits ne lui sera transférée qu'à compter du parfait paiement, les parfait paiement, les parfaits parfaits et l'automatiquement en cas de cessation de paiement de
- l'accretur.

  6.2 : Le client s'engage à prendre toute mesure utile pour éviter la saisie des produits par des tiers. A ce titre, il s'engage a conserver les produits de telle sorte qu'ils demeurent individualisés et identifiables et à faire apparaître de façon visible que lesdits produits demeurent la propriété exclusive de notre société pendant toute la durée de validité de la présente clause de réserve de propriété.

  6.3 : Le client s'engage a informer notre société sans délai de tout évènement susceptible de porter atteinte à ses droits.

  6.4 : En cas de non paiement à l'échéance, notre société sera en droit de reprendre les produits.

- 6.4 : En cas de non paiement à l'échéance, notre société sera en droit de reprendre les produits.
  7.1 : Modalités et délais de livraison. Notre marchandisen en sera livrée que sur acceptation de nos conditions générales de vente et de livraison; at réception des marchandises engage cette acceptation. La livraison est effectuée soit par la remise directe du Produit au Client, soit par sa délivrance à un transporteur. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. D'éventuels dépassements ne peuvent donner lieu à de quelconques dommages et intérêts ou à l'annulation des commandes en cours.
  7.2 : Transfert des risques. Même livrés franco de port ou contre remboursement, les Produits voyagent aux risques te périls du Client auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, d'exercer tout recours contre le transporteur ou son assureur, lesquels ne peuvent invoquer l'insuffisance d'emballage que le transporteur est sensé avoir vérifié et accepté au départ
- ou son assureur, iesqueis ne peuvent invoquer insumisance d'embaliage que le transporteur est sense avoir verne et accepté au départ.

  7.3 : Réception. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité du Produit livré au Produit commandé ou au Bon de Livraison ou au Bon de Transport, doivent être formulées par le Client et par écrit dans un délai maximum de trois jours suivant l'arrivée des Produits. Il appartiendra au Client de fournir toute Justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Le Client s'engage à permettre à notre société de procéder à la constatation desdits vices ou anomalies et à tenter d'y remédier.
- 7.4: Netour 7.4.1: Modalités de retour. Aucun retour ne sera accepté après l'expiration d'un délai de huit jours suivant la date de livraison. Tout retour des Produits doit faire l'objet d'un accord formel entre notre société et le Client. Tout Produit retourné sans cet accord ne donnera lieu à aucun avoir. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que les Produits retournés soient accompagnés d'un Bon de retour à fixer ou apposer sur le colis et doivent demeurer dans l'état où ils ont été livrés.
- Les frais et les risques du retour ainsi que les frais éventuels de reconditionnement du/des Produit(s) retourné(s) sont
- toujours à la charge du Client. 7.4.2 : Conséquences du ret toujours à la charge du Client.
  7.4.2 : Conséquences du retour. Toute reprise acceptée par notre société entraînera l'établissement d'un avoir au profit du Client après vérification qualitative et quantitative des Produits retournés et imputation, le cas échant, des frais occasionnés par ce retour qui n'auraient pas été pris en charge par le Client. Au cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits Invrês, d'ûment constaté par notre société, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des Produits, au choix de notre société, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages-intérêts.

Article 8: Stockage - Utilisation - Installation - Montage - Démontage
8.1: Stockage - Utilisation. Les Produits doivent êtres stockés et utilisés conformément aux prescriptions portées sur la documentation technique du fabriquant et mise à disposition du Client sur sa demande. A défaut, ils sont exclus de la garantie telle que prévue à l'article 9 ci-dessous.
8.2: Installation - Montage - Démontage - Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que le montage et l'installation des Produits doivent êtres effectués par les soins d'un professionnel de l'automobile, conformément aux rescriptions portées eu la deurspratie la chaptique de l'installation des Produits doivent êtres effectués par les soins d'un professionnel de l'automobile, conformément aux rescriptions portées eu la deurspratie la chaptique de l'épidique de l'installation des Produits doivent êtres effectués par les soins d'un professionnel de l'automobile, conformément aux rescriptions professions de l'installation des Produits doivent êtres effectués par les soins d'un professionnel de l'automobile, conformément aux rescriptions professions de l'automobile de

prescriptions portées sur la documentation technique du fabriquant et mise à disposition du Client sur sa demande. Ce prescriptions portées sur la documentation technique du tabriquant et mise a disposition du Client sur sa demande. Ce professionnel est responsable du choix des Produits pour le véhicule concerné. Ac et liter, il doit vérifiel à commande, et lors du montage des Produits la correcte adaptation de ces derniers au véhicule concerné. Le professionnel reste responsable vis-à-vis de son client, de la conformité des Produits aux règles de la circulation routière, aux règles de sécurité et de conformité imposées par le constructeur du véhicule. La responsabilité de notre société ne saurait être recherchée pour tout manquement aux règles précitées dont le respect incombe au professionnel de l'automobile concerné.

- Article 9 : Garantie 9.1 : Etendue Les Produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication à compter de la date de livraison, 9.1 : L'endue - Les Produits sont garantis contre tout detaut de matiere ou de fabrication a compter de la date de livraison, dans les conditions fixées par le fabricant aux termes de sa garantie. Le Client déclare être parfaitement informé et accepte que la seule obligation incombant à notre société au titre de cette garantie sera, au choix de notre société, soit le remplacement gratuit après examen et acceptation du fabriquant, soit la réparation du Produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services du fabriquant. Tout Produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement soumis à examen et acceptation de la part du fabricant, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Les frais éventuels de port sont à la charge du Client, Une fiche d'examen, fournie et remplie par le fabricant, doit être
- inite à la demande de prise e la charge du Cient. Une l'ichie d'examen, ioutrie et l'etripie par le fabricaint, doit etre jointe à la demande de prise e ncharge au titre de la présente garantie. Un produit retourné sans fiche d'examen du fabricant ne donnera pas lieu à prise en charge au titre de la présente garantie.

  9.2 : Exclusion La garantie ne joue pas pour les vices apparents. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, par une intervention extérieure (du type, sans que cette liste soit limitative, montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou par une modification du Produit non prévue ou non réalisée par notre société.

  9.3 : Il est interdit d'altérer ou de dénaturer en totalité ou partie les marques et numéros figurants sur les marchandises que pous autrons livrées et de vendre celles qui auraient subi une altération ou une dénaturation.
- que nous aurions livrées et de vendre celles qui auraient subi une altération ou une dénaturation.

  Dans le cas de marchandises déclassés, de pneumatiques rechapés ou rénovés, nos clients sont tenus de les revendre comme tels et d'en préciser la nature exacte à leurs propres clients notamment sur tous documents commerciaux.

- comme les et d'en préciser la nature exacte à teurs proprès cierins notamment sur tous documents commerciaux. Article 10: Résponsabilité 10.1: Il est expressément convenu entre les Parties que la responsabilité de notre société ne pourra en aucun cas être recherchée pour des dommages matériels causés aux tiers et notamment aux clients finals, du fait de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, sauf faute lourde ou intentionnelle prouvée à son encontre. En conséquence, le Client garantit notre société contre toute action ou réclamation diligentée par lesdits tiers et/ou les clients finals
- le Client garantit notre société contre toute action ou réclamation diligentée par lesdits tiers et/ou les clients finals vissant à obtenir réparation d'un quelconque dommage subi par eux.

  10.2 : Dans le cas où la responsabilité de notre société serait engagée à l'égard du Client à la suite d'un manquement à l'une de ses obligations au titre des présentes, la réparation ne s'appliquera qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains, à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages ou préjudices consécutifs qu'il s'agisse de préjudices commerciaux, de pertes d'exploitation et de chiffres d'affaires. En tout état de cause, notre société ne pourra être tenue pour responsable des dommages subis par le Client et liés notamment :

   au non respect, par le Client, des conditions de stockage, d'utilisation et des procédures d'installation, de montage et de démotage d'éffise dans la notice d'installation reprise au Client tels se la Client de l'expert du Produit

- au non respect, par le Client, des conditions de stockage, d'utilisation et des procédures d'installation, de montage et de démontage définies dans la notice d'installation remise au Client lors de l'achat du Produit
   à l'incompatibilité des Produits au véhicule,
   à un événement survenu chez le Client,
   à tous défauts engageant la responsabilité du manufacturier fabricant.
  Dans tous les cas, le montant de la réparation sera limité au montant dû par le Client au titre de la commande litigieuse.

  Article 11: Assurances Le Client déclare et garantit avoir souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance agréée, une ou plusieurs polices d'assurances couvrant sa responsabilité voire délicutelle, quasi délictuelle et contractuelle ainsi qu'une ou plusieurs polices d'assurances de choses couvrant les dommages susceptibles d'être causés aux Produits du fait d'une perte, d'un vol, d'une dégradation ou d'une destruction, quelle qu'en soit la cause.

  Article 12: Propriété Intellectuelle

  2.1 : Les Parties restent seules propriétaires de leurs marques, noms, sigles, logos, couleurs, graphismes ou autres signes distinctifs sauf disposition contraire expresse définie entre elles dans des conventions spécifiques.

  12.2 : Le Client s'engage à respecter l'intégralité des droits de notre société sur les éléments visés à l'alinéa précédent
- 12.2 : Le Client s'engage à respecter l'intégralité des droits de notre société sur les éléments visés à l'alinéa précédent et s'interdit de susciter toute analogie ou risque de confusion dans l'esprit du public, à quelque fin que ce soit et par quelque mode que ce soit
- Article 13: Obligation d'information Le Client s'engage à informer notre société, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception et sans délai, de toute modification le concernant, concernant sa structure sociale ou sa forme juridique, ou plus généralement, de tout événement susceptible d'avoir des répercussions sur la bonne exécution du Contrat, telle que, sans que cette liste soit exhaustive : changement de domiciliation, cessation d'activité, nantissement
- Article 14: Cas fortuit. Force Majeure Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la cour de Cassation, sont notamment considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits: les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, les grèves générales d'ampleur nationale, les attentats, les restrictions légales à la fourniture de services de télécommunications et, de façon générale, les événements ayant nécessité l'application de plans locaux ou nationaux de maintien de la continuité des services de télécommunications, les décisions d'une autorité administrative. Dans un premier temps les cas de force majeure ou cas fortuits suspendront les obligations du présent contrat. Les parties s'informeront de la survenance de tout événement de cette nature et se consulteront sur les mesures à prendre pour remédier aux conséquences qui pourraient en résulter. Si les cas de force majeure ou cas fortuits ont une durée supérieure à trois mois, le présent contrat pourra être résillé de plein droit par l'une ou l'autre des parties sans droit à indemnité de part et d'autre. Dès que l'événement constitutif de force majeure cesse et sauf résillation comme indiquée à l'alinéa 4 ci-dessus, l'exécution des obligations du présent contrat terpered un cours normal pour la durée qui reste à courir au moment de la suspension. Article 15: Torit applicable Le présent contrat et régi par le droit français.

  Article 16: Règlement des littiges En cas de litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution du Contrat, celui-ci sera porté par la partie la plus diligente, devant le Tribunal de commerce du siège social de notre société, nonobstant procédures d'urgence, appeis en garantie ou en cause, pluralité de défendeurs... Article 14: Cas fortuit - Force Majeure - Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la cour de Cassation

nonobstant procédures d'urgence, appels en garantie ou en cause, pluralité de défendeurs.



#### DOUMERC PNEUS INTERNATIONAL - D P I

685 Avenue d'Italie - ZAC Albasud II - 82000 MONTAUBAN - FRANCE ALLO COMMANDE - Tél. 0 820 825 177 - Fax. 0 820 070 700 www.doumercpneus.net - www.austonetire.com - info@doumercpneus.net SAS au capital de 838 469,59 € - RC 78 B 79